



Mrs: J. Masson, R.Lazrak, A. Valentin, J. Thomas, P. Citaire

Mmes: A. Raposo-Monteiro, A. Legall, A. Laumonier Mairesse.

**Autre(s) participant(s):** E.Rezgui (Syndic), H. Hugonenc (Réanova)

---

### **1- Projet de rénovation thermique**

Le conseil syndical vous rappelle **la réunion d'information** sur le projet de rénovation. Cette réunion aura lieu **le 20 janvier 2016 à partir de 19h30 à l'école Henri Proux.**

Nous vous invitons à venir à cette réunion importante qui vous permettra d'avoir une idée précise sur ce projet.

### **2- Compteurs d'eau**

Une deuxième opération de changement des compteurs aura lieu les **18 et 19 janvier 2016.**

Nous vous demandons de bien vouloir, soit d'être présent ou de laisser vos clés au gardien ou un voisin. Un planning d'intervention individualisé sera affiché.

Si malgré les deux passages pour changer ces compteurs et que vous n'avez pas voulu faire cette opération, en cas de besoin l'intervention vous sera facturée.

Lors du dernier relevé des indexes compteurs, le CS a constaté des consommations très élevées dans certains appartements. En liaison avec le syndic, le CS va vérifier ces consommations en ce reportant sur les précédents relevés. Le syndic informera les personnes concernées.

### **3- Fibre**

La fibre optique sera disponible pour la fin mars. Chacun pourra prendre un abonnement avec le distributeur de son choix.

La fibre FTH nous permettra d'avoir un débit de 1000 Mbits/s.

A titre indicatif le débit ADSL est de l'ordre de 25 Mbits/s.

### **4- CIEC**

Les CS constate, encore une fois, des dysfonctionnements sur le chauffage (défaut sur les pompes de la chaufferie il y a 3 semaines, défaut sur les variateurs de la sous station cette semaine, réglage déficient des vannes).

Malgré de nombreuses interventions (appel TPH, courrier, constat du cabinet conseil) nous ne parvenons pas à obtenir entière satisfaction dans la conduite de cette installation.

Le CS demande la médiation de M GENIEZ en liaison avec notre cabinet conseil pour nous aider à trouver une solution pérenne afin d'obtenir satisfaction.

Dorénavant, tout courrier adressé à la CIEC par le syndic sera accompagné d'une formule indiquant un délai pour la résolution du PB constaté.

#### **5- Information colonnes montantes EDF**

La résidence a été victime en 2015 de plusieurs incidents sur les colonnes montantes EDF (ces dernières sont dans les placards sur les paliers). Ces incidents peuvent avoir des conséquences graves (incendie).

ErDF, seul service habilité à intervenir sur ces colonnes en cas d'incident, ne semble pas décidé à mettre aux normes ces colonnes sur les bâtiments construits avant 1992. Le gouvernement prévoit la production d'un rapport sur le statut des colonnes montantes. Ce rapport devra statuer sur le régime juridique de ces colonnes et surtout apporter des propositions sur le financement de ces travaux. Dans un premier temps une mission d'évaluation est désignée et l'ARC (association des copropriétaires, dont nous sommes membres) est sollicitée dans le cadre de cette mission.

Nous avons fait effectuer en 2015 un contrôle de ces colonnes en faisant effectuer en particulier un resserrage de l'ensemble des bornes.

#### **6- Divers**

- Nous vous rappelons que la vitesse à l'intérieur de la résidence est limitée à **20 Km/h**.
- Le stationnement devant les entrées de nos immeubles est interdit. Cet accès doit rester libre pour les secours.
- Malgré une nette amélioration, certains maîtres de « toutous » oublient de ramasser les déjections soit sur les pelouses soit sur trottoirs. Un dernier effort et nous pourrons avoir des semelles propres.
- le contrôle des comptes aura lieu en présence du contrôleur financier de l'ARC le 10 février 2016 à 9h00 au cabinet du syndic.
- Une demande de plusieurs résidents concernant l'éclairage du parking Offenbach niveau du 6 est à l'étude.

*Pour le CS, le président  
Jean Masson*